

SM le Roi lance à Moulay Yacoub les travaux de réalisation du pôle urbain de Ras El Ma

Actualité Maroc

Posté par: Visiteur

Publié le : 11-03-2009 22:49:42

SM le Roi Mohammed VI a lancé, mercredi dans la province de Moulay Yacoub, les travaux de réalisation du nouveau pôle urbain de Ras El Ma, pour un montant global de 812 millions de dirhams.

cette occasion, le Souverain a suivi des explications sur ce projet situé dans la commune rurale de Aïn Chkef et qui bénéficiera à une population de 50.000 habitants.

Prévoyant des investissements de l'ordre de 3 milliards de dirhams, ce projet porte essentiellement sur la construction de 12.670 unités réparties sur une zone d'habitat et un parc industriel.

Sur les 190 ha réservés au projet, 45 ha sont dédiés à la résorption des bidonvilles (2.490 unités), 31 ha aux logements à 140.000 dirhams (3.600 unités), 17 ha aux logements à 200.000 dirhams (2.400 unités), 28 ha aux logements pour la classe moyenne (4.000 unités), 45 ha aux lots industriels (130 unités) et 24 ha aux lots d'équipements socioculturels (50 unités).

Le projet, dont l'achèvement est prévu en 2015, sera financé à hauteur de 750 millions de dirhams par les bénéficiaires et de 62 millions sous forme de subvention assurée par le ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de l'Aménagement de l'espace.

Grâce à son positionnement géographique privilégié près de l'autoroute et des grands axes routiers de la ville de Fès, le pôle urbain de Ras El Ma se veut un projet innovant destiné au renforcement de la compétitivité et des attraits de la capitale spirituelle du Royaume.

Le projet s'assigne pour objectifs la mise à niveau urbanistique et la réhabilitation de l'ancienne médina, la qualification des quartiers de Jnanate et de la zone nord, ainsi que le recasement des ménages occupant des bâtisses insalubres ou menaçant ruine.

Il vise également le renouvellement de l'actuel tissu urbain et le développement des zones couvertes par les documents d'urbanisme, la maîtrise du développement urbanistique dans la zone sud de Fès et la création de pôles intégrés et structurés.

Le nouveau pôle urbain de Ras El Ma ne manquera pas de contribuer à l'éradication de l'habitat insalubre, à l'augmentation de l'offre de logements pour les ménages à faible et moyen revenu, au transfert des unités vétustes ou présentant des risques à Fès, ainsi qu'à la création de nouveaux emplois dans le secteur industriel.

La méthodologie d'intervention dans le cadre de ce projet consiste en la réalisation simultanée des opérations d'aménagement et des programmes d'habitat et de mise en place des équipements socio-collectifs prioritaires.

Le Holding d'aménagement Al Omrane est investi de la mission de mise en oeuvre des travaux de viabilisation, de pilotage de l'action de recensement aux côtés des autorités locales et de supervision et de sélection des promoteurs immobiliers par appel à manifestation d'intérêt.

Quant aux promoteurs immobiliers privés, ils se chargeront de la réalisation des programmes d'habitat au profit des diverses couches sociales, ainsi que des principaux équipements socio-collectifs d'accompagnement.

Ce projet s'inscrit dans le cadre de la mise en oeuvre de la convention signée le 16 février dernier au Palais Royal de Fès sous la Présidence de SM le Roi Mohammed VI et qui vise, essentiellement, à renforcer les programmes d'habitat social et de logement au profit de la classe moyenne.

Cette convention porte sur la mobilisation de 3.853 ha du foncier public destinés à la réalisation de 200 mille unités d'habitat pour un investissement global de près de 52 milliards de dirhams à travers la création de 14 pôles et zones urbains et la mise en oeuvre de 28 programmes d'habitat dans 32 villes et centres repartis sur onze régions du Royaume.

MAPF